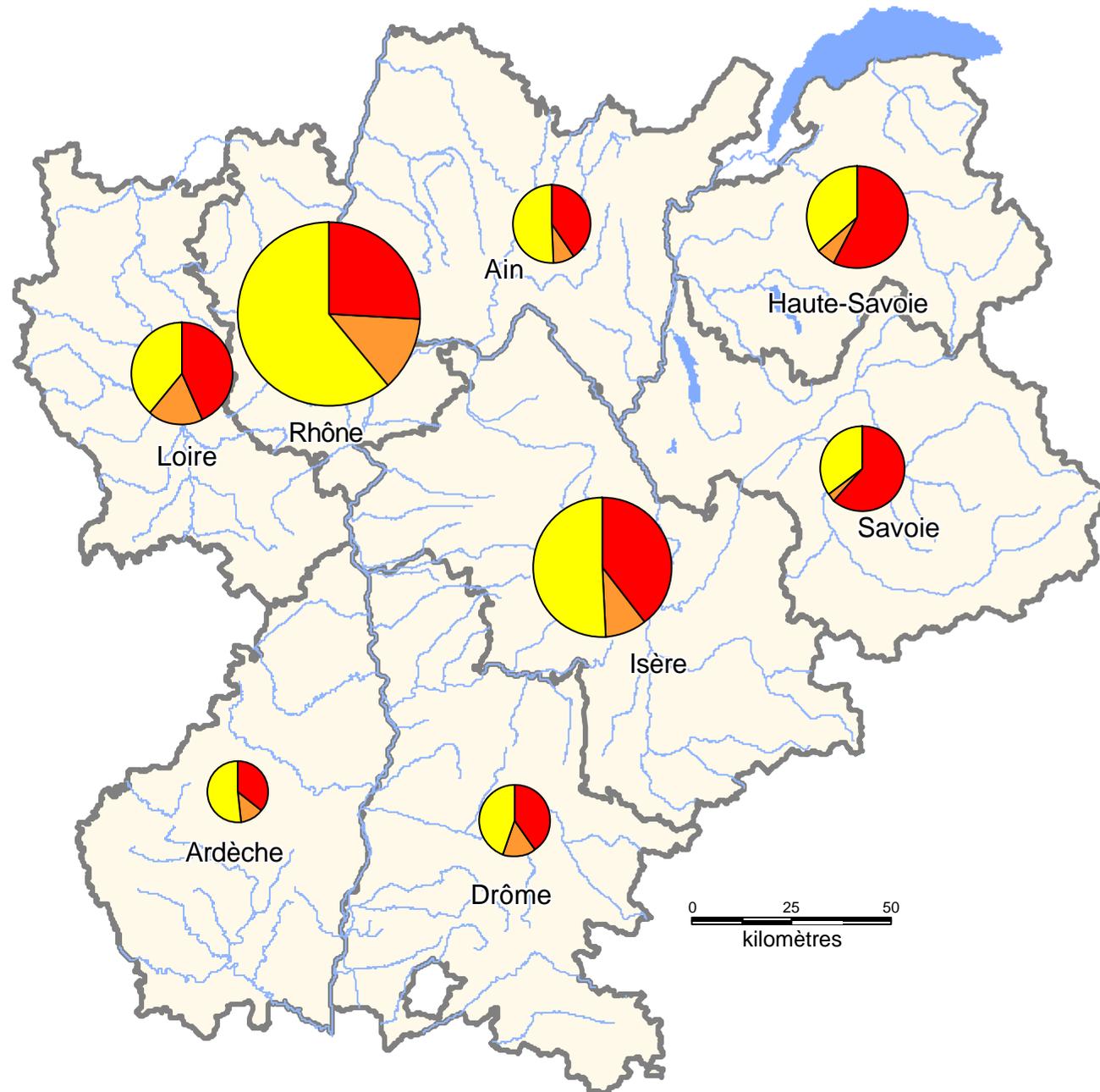
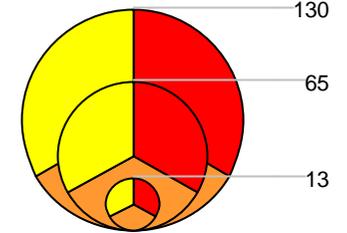


# L'ORIGINE DES REJETS PONCTUELS DE MATIERES ORGANIQUES



Secteurs de Chap1\_\_\_Pollution\_globale



■ poll\_domestique  
■ ind\_raccordées  
■ industries\_isolées

A l'échelle de la région, les rejets des stations d'épuration urbaines en matières organiques sont similaires aux rejets des industries isolées, avec un peu plus de 200 tonnes par jour. Ceci montre l'importance des apports domestiques dans la pollution des cours d'eau.

Toutefois, ce rapport varie fortement d'un département à l'autre. En outre, plus de 20 % des rejets urbains sont dus à des industries raccordées au réseau public d'assainissement.

Ainsi, dans le Rhône, 74 % des rejets de matières organiques sont dus au secteur industriel, malgré la forte densité de population dans le département.

source des données : DIREN /  
 Agences de L'eau R.M.C. et L.B. (1997)  
 fonds cartographique : (C) BDCarthage IGN/AE  
 cartographie : DIREN Rhône-Alpes / SEMA  
 Extrait de " L'eau en Rhône-Alpes - octobre 2000"  
[www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes](http://www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes)